

Arrêté DAJI/2023/Nomination/n°10
Portant désignation de Madame Sophie LAMOUREUX
en tant que Référent des lanceurs d'alerte

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'éducation,
Vu la loi organique n° 2022-400 du 21 mars 2022 visant à renforcer le rôle du Défenseur des droits en matière de signalement d'alerte,
Vu la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016 modifiée relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (1),
Vu le décret n° 2022-1284 du 3 octobre 2022 relatif aux procédures de recueil et de traitement des signalements émis par les lanceurs d'alerte et fixant la liste des autorités externes instituées par la loi n° 2022-401 du 21 mars 2022 visant à améliorer la protection des lanceurs d'alerte,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération du Conseil d'administration d'Aix-Marseille Université n°2024/01/09-01-CA du 9 janvier 2024, portant élection de Monsieur Eric BERTON à la Présidence d'Aix-Marseille Université,
Vu le Règlement intérieur d'Aix-Marseille Université,
Vu la Charte de déontologie modifiée d'Aix-Marseille Université,
Vu le guide des procédures internes des signalements émis par les lanceurs d'alerte,

Considérant l'obligation législative à la charge des personnes publiques de désigner un référent lanceur d'alerte au sein de leur établissement,
Considérant que cette désignation relève de la compétence du Président de l'Université,

ARRÊTE

Article 1^{er} :

Madame Sophie LAMOUREUX, Maître de conférences, est nommée référente lanceur d'alerte.

Article 2 :

La mission de lanceur d'alerte est limitée à la durée du mandat du Président en exercice.



Article 3 :

Le présent arrêté prend effet à compter de sa date de signature et est soumis à publicité, par voie de publication sur le site internet de d'Aix-Marseille Université.

Article 4 :

La Directrice Générale des Services de l'Université est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20 février 2024

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université